

ENQUETE TRIMESTRIELLE BOIS ENERGIE

- Bois de bord de route (hors bois bûches)
- Produits bruts
- Bois Bûches
- Produits élaborés
- Granulés, Briquettes



PERIODE D'INTERROGATION :

1er TRIMESTRE 2018

Le présent questionnaire est **A RENVOYER AU C E E B**

IMPERATIVEMENT AVANT LE 18 AVRIL 2018

par mail : ceeb@statceeb.fr, par FAX : 01 56 69 52 09
ou par courrier : CEEB 6 rue François 1er 75008 Paris

Identification de l'établissement :

Numéro SIRET

Raison sociale

CP - Ville

Personne qui remplit le questionnaire :

Nom

Téléphone

email

Nous vous demandons d'indiquer des prix sans fourchette.

Tous les prix sont exprimés Hors TVA.

BOIS ENERGIE - Bois de bord de route (hors bois bûches)

Prix de vente moyen la tonne par camion départ
en Mars 2018 (dernier mois du trimestre)

	Prix	Tonnage vendu en Jan-Fév-Mars 2018
Bois de bord de route (hors bois bûches)		
Bois bord de route non broyé		
Tous bois vendus bord-route		
Toutes longueurs	<input type="text"/> € la tonne	<input type="text"/> tonne(s)

Service destinataire : SSP

BOIS ENERGIE - Produits bruts

Prix de vente moyen la tonne par camion départ
en Mars 2018 (dernier mois du trimestre)

Répondez impérativement en tonne.

En cas de vente en m3 apparent (MAP), appliquez la règle de conversion suivante :

Sciure : 1 MAP = 0,3 tonne - Ecorce : feuillus 1 MAP = 0,35 tonne / résineux 1 MAP = 0,25 tonne - Copeaux : 1 MAP = 0,12 tonne

Dans ce cas, ne pas oublier de corriger le prix en conséquence.

	Prix	Tonnage vendu en Jan-Fév-Mars 2018
Écorce		
Écorce de feuillus brutes		
Ecorces fraîches provenant de l'écorçage de tous bois feuillus, non broyées	<input type="text"/> € la tonne	<input type="text"/> tonne(s)
Écorce de résineux brutes		
Ecorces fraîches provenant de l'écorçage de tous bois résineux, non broyées	<input type="text"/> € la tonne	<input type="text"/> tonne(s)
Écorce de feuillus broyés		
Ecorces fraîches provenant de l'écorçage de tous bois feuillus, broyées en dimensions inférieures à 80 mm, avec petite fraction d'éléments jusqu'à 120 mm	<input type="text"/> € la tonne	<input type="text"/> tonne(s)
Écorce de résineux broyés		
Ecorces fraîches provenant de l'écorçage de tous bois résineux broyées en dimensions inférieures à 80 mm, avec petite fraction d'éléments jusqu'à 120 mm	<input type="text"/> € la tonne	<input type="text"/> tonne(s)

Dosse et delignures

Dosses et delignures non écorcées

Dosses et delignures provenant de lignes de sciage, non écorcées, vendues en fagots

€ la tonne tonne(s)

Dosses et delignures écorcées

Dosses et delignures provenant de lignes de sciage, écorcées, vendues en fagots

€ la tonne tonne(s)

BOIS ENERGIE - Produits bruts

Suite

Sciures

Sciures de feuillus

Sciures provenant de sciage et d'usinage de bois de feuillus, sans éléments de plus de 5 mm
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Sciures de résineux

Sciures provenant de sciage et d'usinage de bois de résineux, sans éléments de plus de 5 mm
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Chutes de scieries

Chutes diverses de scierie non broyées

Toutes chutes de bois vierge provenant de scieries, vendues en l'état, donc en dimensions incompatibles avec l'introduction directe en chaufferie
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Chutes diverses de scierie broyées

Toutes chutes de bois vierge provenant de scieries, vendues broyées en dimensions compatibles avec l'introduction directe en chaufferie
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Chutes de seconde transformation

Chutes diverses de seconde transformation non broyées

Toutes chutes de bois vierge provenant de seconde transformation du bois (exemptes de colles, vernis, etc... vendues en l'état, donc en dimensions incompatibles avec l'introduction directe en chaufferie
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Chutes diverses de seconde transformation broyées

Toutes chutes de bois vierge provenant de seconde transformation du bois (exemptes de colles, vernis, etc... vendues broyées, donc en dimensions compatibles avec l'introduction directe en chaufferie
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Recyclage de classe A, en vrac

Bien distinguer des broyats de recyclage

Tous bois de recyclage vierges, en l'état ou grossièrement fractionnés pour le transport
 _____ € la tonne _____ tonne(s)

Copeaux de rabotage

Copeaux provenant de machines de rabotage

_____ € la tonne _____ tonne(s)

Service destinataire : Insee

BOIS ENERGIE - Bois Bûches

Prix de vente moyen par camion départ
 en Mars 2018 (dernier mois du trimestre)

Répondez dans une seule unité, de préférence en m3 apparent de bois empilé.

Si ce n'est pas possible répondez en stère, la conversion sera réalisée automatiquement avec les coefficients indiqués ci-dessous :

- 1 m3 apparent de bois empilé en 30-40 cm = 1,43 stère
- 1 m3 apparent de bois empilé en 50 cm = 1,25 stère
- 1 m3 apparent de bois empilé en 1 m = 1 stère

	Prix	Ventes en Jan-Fév-Mars 2018
Bois Bûches en vrac		
33-40cm (H1)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
33-40cm (H1)	_____ € par stère	_____ stère(s)
33-40cm (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
33-40cm (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)
50cm (H1)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
50cm (H1)	_____ € par stère	_____ stère(s)
50cm (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
50cm (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)
1m (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
1m (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)
Bois Bûches sur palette		
33-40cm (H1)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
33-40cm (H1)	_____ € par stère	_____ stère(s)
33-40cm (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
33-40cm (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)
50cm (H1)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
50cm (H1)	_____ € par stère	_____ stère(s)
50cm (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
50cm (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)
Bois Bûches en filet		
33-40cm (H1)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
33-40cm (H1)	_____ € par stère	_____ stère(s)
33-40cm (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
33-40cm (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)
50cm (H1)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
50cm (H1)	_____ € par stère	_____ stère(s)
50cm (H2)	_____ € par m3 de bois empilé	_____ m3
50cm (H2)	_____ € par stère	_____ stère(s)

H1 = humidité <= 20 %

H2 = humidité > 20 %

Groupe : chêne, charme, orme, hêtre, frêne, érable

Service destinataire : SSP

BOIS ENERGIE - Produits élaborés

Prix de vente moyen la tonne par camion départ
en Mars 2018 (dernier mois du trimestre)-Prix, Volumes et % d'humidité réels non recalculés

	Prix	Tonnage vendu en Jan-Fév-Mars 2018	Taux d'humidité
<i>En cas de doute, utiliser la catégorie la plus proche</i>			
Plaquettes forestières			
<i>(Choisir la catégorie en fonction de la granulométrie)</i>			
Plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage			
Petite granulométrie, C1	€ la tonne	tonne(s)	
Moyenne granulométrie, C2	€ la tonne	tonne(s)	
Granulométrie grossière, C3	€ la tonne	tonne(s)	

Plaquettes bocagères

Bois broyé provenant d'élagages de haies bocagères

Petite granulométrie	€ la tonne	tonne(s)	
Moyenne granulométrie	€ la tonne	tonne(s)	

Plaquettes urbaines

Bois broyé en provenance d'élagages urbains et d'entretien des paysages

Moyenne granulométrie	€ la tonne	tonne(s)	
Granulométrie grossière	€ la tonne	tonne(s)	

Mélanges

Mélanges assemblés à partir de divers composants à humidités différentes,
broyés en dimensions compatibles avec les contraintes des chaudières

Moyenne granulométrie	€ la tonne	tonne(s)	
Granulométrie grossière	€ la tonne	tonne(s)	

Plaquettes de scieries

Plaquettes produites en scierie à partir de chutes de sciage
provenant de bois écorcés

	€ la tonne	tonne(s)	
--	------------	----------	--

Broyats emballage SSD (Ex Broyats de recyclage de classe A)

Bois déferrailés et broyés en dimensions compatibles avec les contraintes des chaudières

Granulométrie moyenne et grossière humidité <30%	€ la tonne	tonne(s)	
---	------------	----------	--

Services destinataires : SSP - Insee

BOIS ENERGIE - Briquettes

Prix de vente moyen la tonne par camion départ
en Mars 2018 (dernier mois du trimestre)

Briquettes

Vrac € la tonne tonne(s)

Service destinataire : Insee

BOIS ENERGIE - Granulés, Enquête Producteurs

Prix de vente moyen la tonne par camion départ
en Mars 2018 (dernier mois du trimestre)

	Prix	Tonnage vendu en Jan-Fév-Mars 2018
Granulés		
Vrac	€ la tonne	tonne(s)
Sac	€ la tonne	tonne(s)
Big Bag	€ la tonne	tonne(s)

Service destinataire : Insee

BOIS ENERGIE - Granulés, Enquête Distribution

Les prix et volumes donnés concernent uniquement du granulé certifié NF, DIN+ ou EN+

Les prix doivent être la moyenne des prix facturés TTC durant le trimestre

	Prix TTC client final	Tonnage vendu en Jan-Fév-Mars 2018
Granulés en vrac		
par 5 tonnes livrées à 50 km	€ TTC la tonne	tonne(s)
Granulés en sacs		
par palette complète départ distributeur	€ TTC la tonne	tonne(s)

Service destinataire : Insee

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, ces enquêtes, reconnues d'intérêt général et de qualité statistique, sont obligatoires. Elles entrent dans le champ de la circulaire n° 2015-11 du 5 novembre 2015, qui s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification pour les entreprises.

Visas n° 2018T035AG et n° 2018M041EC du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du ministère de l'Economie et des Finances, valables pour l'année 2018.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. Les informations recueillies restent strictement confidentielles et sont soumises au secret statistique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné au service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt et à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites aux présentes enquêtes par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et auprès de l'Insee.